© Drogues Info Service - 5 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

alcool

Par Profil supprimé Postée le 11/07/2012 15:52

> Bonjour, je vis avec mon ami qui a un problème d'alcool, depuis un an il a décidé d'arreter de boire, il était suivi par les alcooliques anonymes sur Paris, il m'a rejoint à Nice où je vis. Il ne boit plus d'alcool, ni de vin mais je me suis apperçu que de temps en temps surtout quand il a un stress il boit des bières (généralement des 50cl boite métaliques de 12%) en cachettes, hier soir il a bu au moins 3 cannettes. Je ne sais pas comment réagir qu'est ce que je dois lui dire ou pas d'ailleurs, il ne s'est pas inscrit chez les AA à Nice et je pense qu'il a encore besoin d'aide pour ne pas retomber dans de l'alcoolisme dur
> je vous remercie de votre réponse et à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Mise en ligne le 13/07/2012

Bonjour,

Si votre ami est d'accord pour trouver de l'aide et du soutien, il peut contacter les Alcooliques Anonymes (lien vers leur site en fin de message) qui ont très probablement des réunions à Nice, comme celles qu'il fréquentait à Paris. Il peut également s'adresser à un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) dans lequel il pourra rencontrer des professionnels spécialisés dans les problèmes d'alcool. Nous vous donnons les adresses des centres de Nice en fin de message.

Pour ce qui est de savoir quoi lui dire, ou pas, vous pouvez évidemment verbaliser vos inquiétudes et votre préoccupation concernant ses consommations, le fait qu'il n'a plus aujourd'hui de soutien comme il pouvait en avoir à Paris et lui proposer de réfléchir à sa situation actuelle et le soutien dont il pourrait avoir besoin. L'inviter à parler aussi de ce qui le stresse, ce qui lui donne envie de boire pourra l'aider à trouver d'autres moyens d'apaiser les tensions qu'il vit et qu'il tente actuellement de soulager en reconsommant de l'alcool. Dans tous les cas, le dialogue est toujours à privilégier, et nous vous encourageons à le favoriser autant que possible.

Si vous avez besoin d'autres informations, ou si vous souhaitez parler de vive voix de la situation qui vous préoccupe, vous pouvez contacter notre service au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Emergence

5 avenue Martin Luther King
06200 NICE

Tél : 04 92 47 81 81
Site web : www.groupe-sos.org
Accueil du public : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30, mardi de 9h30 à 12h30 (fermé l'après-midi, sauf semaine paire : ouverture de 16h30 à 18h30), mercredi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Vendredi 9h30-12h30.
Consultat° jeunes consommateurs : Lundi de 16h30 à 18h30 (par une éducatrice spécialisée et une infirmière)
Substitution : Délivrance de méthadone le lundi, mardi et jeudi matin

Voir la fiche détaillée

CSAPA Malaussena

10 avenue Malaussena
06000 NICE

Tél : 04 92 03 21 50
Site web : www.chu-nice.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place sur rendez-vous, de préférence le mercredi. Une consultation jeunes consommateurs est assurée de manière délocalisée en pédiatrie sur la Clinique Lenval par un des médecins addictologues.
Substitution : Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h30, Mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 15h45, Mercredi de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 15h45, Jeudi de 10h30 à 12h30, Vendredi de 9h30 à 12h30

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France - CSAPA Odyssée

37 boulevard Carabacel
- Immeuble le Centralia
06000 NICE

Tél : 04 93 62 62 10

Site web : cjc-anpaa06.blogspot.fr/
Accueil du public : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Pas d'accueil le mercredi après-midi
Secrétariat : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, excepté le mercredi après-midi
Consultat° jeunes consommateurs : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Pas d'accueil le mercredi après-midi

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Alcooliques Anonymes